

Circonscription IEN LORMONT

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE EMILE BARBOU

**Affaire suivie par**

Mme BARTHELEMY Sandra

**Téléphone**

0556061350

**Courriel**

ce.0332077D@ac-bordeaux.fr

**Adresse**

7 AVENUE ARISTIDE BRIAND

33560

CARBON BLANC

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 OCTOBRE 2022

## Ecole Emile BARBOU – Carbon-Blanc

### Présents :

- **Enseignants :** Mmes Baudry, Billard, Borie, Carnet, Fabre, Garrigou, Issaly, Jacques, Paillard, Piquer, Pujol, Trébucq et M. Pinson
- **Parents d'élèves :** Mmes Chapel, Fiquet, Guillemant, Pereira, Rodrigues
- **Mairie :** Mme Gamonet (DGA jeunesse, éducation), Mme Cornardeau (adjoite au Maire)

### Excusés :

- M. Ducros (Inspecteur de l'Education Nationale)
- Mme Dixneuf (psychologue scolaire)
- Mme Pohu-Vallier (enseignante RASED)
- Mmes Berruyer-Raynaud et Juvigny (enseignantes)

## 1. Présentation et rôle des membres du Conseil d'Ecole :

- **Secrétaires de séance :** Mmes Baudry et Guillemant
- **Le rôle du conseil d'école :**

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental. Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur des sujets tels que :

- les actions pédagogiques et éducatives
- l'utilisation des moyens alloués à l'école
- les conditions d'intégration des enfants handicapés
- les activités périscolaires
- la restauration scolaire
- l'hygiène scolaire
- la protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

- **Les membres du conseil d'école :**

- **Les parents d'élèves :** Les représentants des parents d'élèves siègent au conseil d'école. Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation.

L'équipe enseignante souhaite la bienvenue aux parents nouvellement élus.

- **La DDEN (directrice départementale de l'Éducation Nationale)** : la DDEN est une amie de l'école publique, attachée aux valeurs de laïcité, elle veille aux bonnes conditions de vie à l'école et autour de l'école. C'est un médiateur au service de l'intérêt de l'enfant. Elle est, entre autres, en liaison avec les IEN, les élus municipaux et les parents d'élèves.
- **L'équipe enseignante**
- **Les représentants de la Mairie**

## **2. Fonctionnement de l'école :**

### ▪ **Rentrée :**

Effectifs : 284 élèves répartis en 11 classes + 1 dispositif ULIS

CP : 50 CP

CM1 : 60 CM1

CE1 : 55 CE1

CM2 : 54 CM2

CE2 : 65 CE2

Les élèves bénéficiant du dispositif ULIS sont comptabilisés dans ces effectifs.

La composition des classes est celle annoncée en fin d'année scolaire : 2 CP, 2 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2 et 1 CE2-CM1.

### ▪ **Les différentes équipes qui interviennent auprès des élèves durant la journée :**

#### ❖ **Sur le temps scolaire :**

#### **L'équipe pédagogique:**

- Nous accueillons dans notre école 3 nouveaux enseignants : Mme Borie en CM1, M. Pinson nouvellement nommé en CE2-CM1 et Mme Paillard, enseignante et coordonnatrice du dispositif ULIS. Bienvenue à eux.
- 5 AESH complètent l'équipe et accompagnent les élèves en situations de handicap : Mmes Bouajaj, Drouat, Hajali, Migné et Sienga. Elles étaient déjà en poste l'année précédente.
- Mme Carnet, enseignante, intervient plusieurs fois par semaine auprès des enfants allophones.
- Mmes Goédert et Zerbib sont les nouvelles recrues du service civique pour cette année scolaire, elles accompagnent les enseignants dans les classes (prise en charge d'un groupe ou d'un élève sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant).
- Mme Dixneuf est la psychologue scolaire de notre secteur.
- Mme Pohu-Vallier est enseignante du RASED. Elle n'intervient pas directement sur l'école mais peut accompagner la réflexion dans le cas d'élèves à besoins particuliers.

#### ❖ **Sur le temps périscolaire :**

- **L'équipe d'animation** est composée de Mmes Blanc, Seguin, de Messieurs Melgar et Rojo. Mme Spadotto est la responsable de l'équipe.
- **L'équipe de restauration et d'entretien** : Mmes Epée, Hyvert, Lagaguena, Martinez, Roldan. La responsable de l'équipe est Mme Brizet.

Même si les différentes équipes n'interviennent pas sur le même temps, elles travaillent toutes de pair et en concertation afin d'assurer une cohérence dans leurs attentes vis-à-vis des élèves.

### ▪ **Règlement intérieur et Charte de la Laïcité**

Le règlement intérieur et la Charte de la laïcité ont été envoyés à l'ensemble des parents d'élèves en début d'année.

Deux petites modifications sont proposées : modification des noms de classes pour la sortie à 16h30 (CP-CE2 enlevé, CE2-CM1 rajouté), modification de la formulation concernant la charte informatique.

Le règlement est voté et validé pour l'année scolaire 2022-2023.

## ▪ **Sécurité à l'école : entrées et sorties (horaires, circulation, retards), PPMS, exercices d'évacuation**

a) Les élèves et leur famille doivent respecter l'assiduité scolaire et les horaires de l'école.

Peu d'absences non signalées. 8 cas avérés de COVID depuis le début de l'année.

Peu de retards enregistrés depuis le début de l'année.

En cas de retard, l'école est fermée jusqu'à la récréation.

Les parents d'élèves nouvellement inscrits se questionnent sur le fonctionnement de l'école concernant la restitution des élèves à la sortie. Pour rappel, à 16h30, les élèves de CM, CE2-CM1 et CE2A sortent par la porte principale. Les élèves de CP, CE1 et CE2B sortent par le portail côté mairie. Concernant les fratreries, les plus grands rejoignent leurs parents au portail mairie en passant par l'extérieur de l'école ou attendent que leurs parents arrivent.

### **Circulaire n° 97-178 du 18 septembre 1997**

*« La sortie des élèves : elle s'effectue sous la surveillance de leur maître. Cette surveillance s'exerce **dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires** jusqu'à la fin des cours. Ils sont alors soit pris en charge par un service de cantine, de garderie, d'études surveillées ou d'activités périscolaires, soit rendus aux familles.*

***Seuls les enfants de l'école maternelle sont remis directement aux parents ou aux personnes nommément désignées par eux par écrit, et présentés au directeur ou à l'enseignant.** »*

Dans notre école, les enseignants prennent le temps d'accompagner les élèves à la sortie et de s'assurer qu'ils sont bien pris en charge.

- b) **Exercice d'évacuation incendie** réalisé le 30 septembre en présence de M. Courty, adjoint au responsable du service technique, à la mairie. Le système a été remplacé cet été. L'alarme n'était pas audible dans plusieurs lieux. Le système doit être modifié et amélioré pendant les vacances de la Toussaint.
- c) **Exercice PPMS intrusion- attentat** réalisé le jeudi 13 octobre. Nous avons refait une demande d'investissement pour avoir un système d'alarme efficient au plus vite. On ne peut se satisfaire du système actuel (relai de sifflets). La dangerosité des portails derrière le bâtiment du réfectoire qui donnent un accès facile et dissimulé à l'école a été également signalé à nouveau.

Concernant le petit portail près du préfabriqué, les parents demandent l'installation d'une sonnette pour signaler leur présence lors de l'accueil périscolaire.

## ▪ **Financements (coopérative scolaire, budget mairie)**

Aujourd'hui, 2 types de financement :

- a) **La mairie** prend en charge les dépenses de fonctionnement (travaux de maintenance notamment), le matériel scolaire, le mobilier et les sorties scolaires. Les enseignants reçoivent une enveloppe de 35 euros par élève pour les fournitures scolaires et 18 euros pour les sorties scolaires. A cela s'ajoutent des possibilités d'investissement plus conséquent (mobilier, équipement sportif...). **Bordeaux Métropole** gère la partie numérique et le bâti. Cette année, la demande d'investissement de l'équipe enseignante se porte sur l'équipement de l'école avec un système d'alarme attentat-intrusion adapté et sur l'installation de volets roulants dans les classes 7 et 8 très mal isolées lorsqu'il fait chaud.

Les parents demandent si le budget des sorties scolaires va être augmenté comme cela avait été demandé lors du dernier conseil. La mairie répond qu'elle va s'efforcer de ne pas baisser ce budget, compte tenu des contraintes économiques auxquelles elle est soumise.

- b) **La coopérative scolaire** (affiliation à l'association OCCE) permet de financer des projets pédagogiques. Elle est alimentée par les participations volontaires des familles, les bénéfices de photographie scolaire et de la fête de l'école et les actions menées par l'UNAAP.

Mmes Trébuçq et Issaly, trésorières font un point financier :

- Kermesse + box : 3 119 euros
- Montant de la coopérative en début d'année : 8 151 euros
- Montant récolté suite à l'appel à cotisation : 1 398 euros.

A la demande des représentants de parents, l'équipe enseignante valide la reconduction des box goûters et renouvelle ses remerciements aux parents mobilisés l'an passé pour faire fonctionner ce projet.

Les box ont permis d'augmenter la somme allouée à chaque élève (de 10 à 15 euros dans le courant de l'année dernière et cette année 20 euros).

L'argent de la coopérative scolaire a notamment permis de financer une partie du coût des sorties scolaires : sortie sciences au domaine de la Fraysse (CP), sortie sciences à Andernos (CE1), sortie culturelle à la citadelle de Blaye (CE2B et CE1-CE2), sortie culturelle à Rauzan -château et grotte céleste (CE2A), sortie sportive à St Savin de Blaye (CM1), sortie vélo à Bordeaux (CM1 du cours double), sortie sportive avec nuitée (CM2)

#### Bilan de la sortie des CM2 :

Séjour 3 jours/2 nuitées en mai avec l'UCPA

Activités : voile, accrobranche, orientation, vélo randonnée, vélo, shopping + glace (offerte grâce aux box commerçants)

Hébergement : village UCPA avec tentes sol béton et lits/duvet

Financement : acomptes déjà versés avant le COVID + vente calendriers + coopérative scolaire/box goûters + box commerçants + 18 euros mairie + subvention exceptionnelle de 300 euros de la mairie (impossibilité de vendre des crêpes) + participation des familles de 40 euros

#### **L'USEP Barbou :**

→ Association qui a pour but de contribuer à la formation du jeune citoyen à travers la pratique d'activités physiques, sportives et socioculturelles. Elle participe aux rencontres et manifestations proposées par l'USEP 33 sur le temps scolaire et hors scolaire. Cette association, dont Mme Fabre est la présidente, existe depuis septembre 2021 et a permis à la classe de CM1-CM2 l'an dernier d'effectuer 4 sorties (Gujan-Mestras, Cadaujac, Stadium de Bordeaux, Cussac-Fort-Médoc). L'association a reçu une subvention de la mairie et une de l'USEP 33 qui ont aidé à financer la sortie sportive et culturelle à Cussac-Fort-Médoc. Montant de l'adhésion 15 euros/enfant ou 12 euros si vous percevez l'ARS.

→ Cette année, l'association s'est agrandie (la majorité des élèves de CM2 ainsi que 2 élèves de CM1 ont adhéré). Au programme, 5 sorties sur temps hors scolaire et financement partiel de la sortie scolaire en vélo des CM2 le 12 mai. Le montant de l'adhésion est identique à l'année dernière.

#### **▪ Avancement du projet de réhabilitation de l'école**

La mairie indique que le pôle Prévert sera le premier à être transformé ce qui permettra par la suite d'accueillir des classes de notre école lors de sa réhabilitation.

L'équipe enseignante souhaite souligner son inquiétude de travailler dans une école vieillissante où les portes jointent mal, où il fait trop froid l'hiver, trop chaud l'été, où le nombre de prises électriques est insuffisant pour fonctionner, où les murs extérieurs sont en mauvais état et où les demandes de travaux de réparation et maintenance se multiplient.

La mairie suppose que Bordeaux Métropole n'engagera pas de gros travaux étant donné que l'école est amenée à être rénovée dans quelques années.

Mme la DDEN indique qu'elle va se rapprocher de Bordeaux Métropole pour voir ce qui peut être fait avant cette rénovation.

### **3. Vie de l'école**

#### **▪ Projet d'école**

Pour cette année :

- Mise en œuvre de la fiche action **mathématiques** (formation mathématique axée sur la résolution de problèmes mathématiques pour toute l'équipe enseignante)
- Mise en œuvre des fiches actions aménagement de cour et règlement de cour : élection de délégués, enveloppe budgétaire de la coopérative scolaire à faire gérer par les élèves pour équiper la cour, réflexion sur le **climat scolaire** et mise en place de médiateurs en récréation.
- Poursuite de la mise en œuvre de la fiche action sur **sport et citoyenneté** avec reconduction du cross (reporté au 15 novembre) et mise en place d'une rencontre sportive en fin d'année associant toute la communauté éducative. En lien avec les objectifs de cette fiche action, quelques classes vont participer au projet proposé par la Municipalité : « Un esprit sain dans un corps sain »
- Reconduction des **projets culturels** en lien avec la médiathèque (nature, musique et cinéma, exposition sur les mathématiques, patrimoine)

#### **▪ Projets de classes**

- **Cycle 2** : les classes de CP, CE1 et CE2 vont apprendre des chants sur le thème des arbres et de la forêt, en lien avec le projet « Mini Big Forest »
- **CP et CE1** : projet « Mini big forest » - les élèves vont créer une mini-forêt à côté de la mairie, l'objectif étant de permettre aux élèves concernés de voir grandir cette forêt tout au long de leur scolarité en élémentaire. La plantation aura lieu en décembre et un projet intergénérationnel est mis en place pour permettre à cette forêt d'être entretenue sur le long terme.
- **CE1** : Mmes Piquer et Pujol reconduisent le projet vélo. Objectif : apprendre à se déplacer à vélo pour pouvoir faire une sortie dans la commune à la fin de l'année scolaire.
- **CE2B et CE2-CM1** : intervention d'un spécialiste du cerf-volant, fabrication et test d'un cerf-volant pour chaque élève pour terminer par une rencontre entre plusieurs écoles qui feront voler leurs cerfs-volants sur la plage du Vieux Boucau.
- **CE2A** : Mme Garrigou reconduit son projet de participation à des mini concerts, cette année sur le thème du jazz. Les élèves vont également participer à un projet défi sur le développement durable avec comme thématique, la collecte d'objets usés.
- **CM1A** : les élèves voyagent autour du monde (un continent par période) au travers de lectures et d'activités culturelles et artistiques. Un spectacle et une sortie clôtureront peut-être l'année scolaire mais rien n'est encore défini.
- **CM1B** : Mme Baudry reconduit le projet cinéma (lecture d'œuvres adaptées au cinéma, projet musique et film avec intervenant en partenariat avec la médiathèque et participation éventuelle à un festival de cinéma). Le fonctionnement de la classe s'inspire de la saga Harry Potter.
- **CM2** : Mise en place d'un cycle vélo avec un parcours de référence et des ateliers (derrière la maison pour tous : zone bitumée + dans l'herbe + autour du city stade) + sorties courtes de 5 à 10 km au départ de l'école (sur pistes cyclables + routes) sous réserve de la présence suffisante de parents IEB.

Le cycle vélo se terminera par une sortie vélo organisée par l'USEP33 (le P'tit Tour, le 16 mai) sur le temps scolaire (lieu à définir) et financée par l'USEP Barbou

Projet de classe découverte pour tous les élèves de CM2 sur 3 ou 4 jours fin mai ou début juin vers Lacanau. Projet en cours d'élaboration avec l'USEP 33 actuellement. Actions envisagées pour récolter des fonds pour ce voyage : vente de crêpes tous les jeudis à l'école/ vide ta chambre et marché de Noël de la commune/vente de calendriers

- Pour les projets vélos des classes de CE1 et CM2, il a été demandé à des parents volontaires de passer l'IEB (intervenant extérieur bénévole). C'est une formation de 3h qui se déroule dans l'école (ou une école du

secteur) avec une partie théorique pour connaître les attendus et la législation sur route + une partie pratique pour vérifier l'aisance des adultes à vélo afin de pouvoir encadrer un groupe d'élèves.

- Les représentants de parents demandent si **le marché de Noël** et **Carnaval** auront lieu. Les enseignants confirment la tenue de ces deux événements et se rapprocheront des parents d'élèves pour une co-organisation le moment venu. Il est également précisé que tous les élèves assisteront en décembre à une séance de **cinéma** conjointement financée par la coopérative scolaire et la Mairie.

#### ▪ **Périscolaire : restauration, animations, encadrement**

Restauration :

- Les parents s'interrogent sur le fait que les plats soient servis froids. La mairie répond qu'une réflexion est en cours. Mme Gamonet explique que le prestataire rencontre des problèmes d'approvisionnement sur certains aliments et il est en cours de négociation pour augmenter ses tarifs auprès de la Mairie. La Mairie essaie de reculer au maximum le moment de cette augmentation.
- Concernant la durée de prise de repas, les parents seront conviés comme chaque année à venir observer un temps de restauration. Normalement, les enfants ont le temps de manger.
- Concernant le taux d'encadrement, les personnels sont actuellement 5 dont une qui assure la surveillance et le pointage. Cela semble insuffisant au regard du nombre d'élèves qui mangent.
- Concernant les restes de nourriture, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, les collectivités ont une obligation de gérer les déchets (reste assiette) par un intervenant extérieur qui coûte à la mairie. Plus il y a de passage, plus il y a de facturation pour la mairie, donc elle a pensé faire intervenir une association animalière pour limiter les quantités de déchets évacués. Il y aurait peut-être une table de tri dans la cantine et les enfants devraient alors faire le tri dans leur plateau. Actuellement, le pain non touché par les enfants est utilisé pour le goûter comme le fromage, les yaourts, les fruits.

Mouvements sociaux :

Les représentants de parents font part du mécontentement des familles face aux mouvements de grève qui ont entraîné la fermeture de l'école entre 12h et 14h et à 16h30 à plusieurs reprises l'an dernier et deux fois depuis la rentrée. Ils demandent qu'un service minimum d'accueil soit organisé. La Mairie répond qu'elle est dans l'impossibilité d'organiser ce service minimum par manque de personnel.

## **4. Parcours de l'élève**

### ▪ **Suivi de l'élève (évaluations, liaisons inter-cycles, LSU...) et communication aux familles**

Les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales, les élèves de CE2, CM1 et CM2 les évaluations diagnostiques de circonscription. Les résultats sont en cours d'analyse, une restitution sera faite lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école.

Des liaisons GS-CP et CM2-6<sup>ème</sup> devraient à nouveau avoir lieu en fin d'année.

L'année dernière, les grandes sections sont venues une demi-journée pour visiter l'école. Les CM2 sont allés visiter le collège sur une journée avec la mise en place d'un système de tutorat par les élèves de 6<sup>ème</sup>.

Ces actions seront reconduites cette année.

Le LSU est poursuivi avec deux éditions, une en janvier et l'autre en juin.

### ▪ **Accompagnement de l'élève : APC, PPRE, RASED, ULIS, MDPH, dispositif UP2A, PPS, PAP, PAI, pHARe : rôle de chacun**

**APC** : activités pédagogiques complémentaires (peut concerner tous les élèves de l'école sur de la difficulté passagère)

**PPRE** : programme personnalisé de réussite éducative. Document proposé par l'enseignant à la famille avec des objectifs ciblés d'aide et d'accompagnement pour un élève rencontrant des difficultés.

**RASED** : réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté composé de la psychologue scolaire et d'enseignants spécialisés

**ULIS** : unité localisée pour l'inclusion scolaire. Pour qu'un enfant bénéficie du dispositif, il faut qu'un dossier soit déposé à la **MDPH** (maison départementale pour les personnes handicapées). La MDPH propose alors des solutions d'accompagnement du handicap. L'ULIS peut être une option mais ce peut être aussi une décision d'accompagnement par une AESH, la mise en place d'un matériel adapté.... Tout ceci est alors mentionné dans le **PPS** (projet personnalisé de scolarisation). Mme Vialemaringe est **l'enseignante référente** en charge de veiller à la mise en œuvre de ces PPS.

**UPE2A** : unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants. Mme Carnet, enseignante UPE2A, nous présente le dispositif :

Le poste a été créé en septembre 2020 pour le secteur Ambarès/Ambès/Carbon-Blanc/St Vincent de Paul. C'est un dispositif et non une classe donc les interventions se font en fonction des besoins et évoluent au cours du temps. Dans le premier degré, les élèves allophones sont scolarisés, de droit, dans leur école de rattachement et dans leur classe d'âge (principe de l'inclusion).

Les missions de l'enseignant UPE2A :

- participer à l'accueil de l'enfant et sa famille
- faire un bilan précis des compétences en français et en langue d'origine à l'arrivée de l'enfant
- élaborer, avec l'enseignant de la classe d'inclusion, un projet individualisé
- proposer un suivi linguistique dont la durée et la fréquence sont adaptées aux besoins de l'élève
- aider les enseignants des classes à adapter leurs supports pédagogiques

L'emploi du temps varie en fonction des arrivées et des départs des élèves allophones (qui ont lieu tout au long de l'année), et en fonction des progrès des élèves (aide intense les premiers mois puis plus légère).

En ce moment, Mme Carnet intervient auprès de 20 élèves, dans 5 écoles. A l'école Barbou, le dispositif concerne 7 élèves.

**PAP** : Le plan d'accompagnement personnalisé est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires.

**PAI** : Le projet d'accueil individualisé définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant ou de l'adolescent : régimes alimentaires, aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités et activités de substitution. Il peut être élaboré pour permettre aux élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période de poursuivre leur scolarité.

**PHARE** : programme de lutte contre le harcèlement scolaire. Pour cette année dans l'école :

- Intervention de la BPDJ et de l'association « Colosse aux pieds d'argile » auprès des classes de CE2, en mars
- Comme l'an dernier, un travail sera mené en classe de Cours Moyen le 10 novembre, journée internationale du harcèlement. Les modalités sont à définir.

En rapport avec l'EMC et à la demande de Mme la Rectrice, les élèves de Cours Moyen ont travaillé sur la liberté d'expression et les valeurs de la République, en lien avec la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty. Pour poursuivre cet hommage et pour clôturer le Conseil, la directrice lit un extrait du courrier qui a été adressé aux enseignants par Mme la Rectrice pour commémorer cet événement tragique et dans lequel sont rappelés les fondements de l'Ecole de la République.

*Fin de séance à 19h25*

Les secrétaires de séance :



La Directrice, Sandra BARTHELEMY



ECOLE E. BARBOU  
COURS MOYEN-CARBON-BLANC  
Tél. - Fax 02 55 05 13 50